

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE du 7 septembre 2016

Présidence : Madame le Maire

Présents : Bisignano Nathalie, Schneider Richard, Duret Franck Sandron Philippe, Eckert Pierre, Denis Bernadette, Jany Damien, Villuendas Myriam, Bertrand Gérald, Vandamme Jean Pierre,

Excusée : Fontan Corine (pouvoir à Nathalie Bisignano)

Secrétaire de séance : Schneider Richard

Approbation du compte rendu de la séance précédente à **l'unanimité**.

Le Conseil Municipal :

- **Accepte** à l'unanimité la convention constitutive du groupement de commandes de fourniture de papier conclue entre la Communauté de Communes Montmerle 3 Rivières et les 8 communes membres. La CCM3R organise les opérations nécessaires depuis la consultation jusqu'à la notification du marché.
- **Entend** le rapport de la Communauté de Communes Montmerle 3 Rivières sur le prix et la qualité du service public d'assainissement (collectif et non collectif) pour l'année 2015 présenté par Madame le Maire.
- **Prend acte** du rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable transmis par le Syndicat Intercommunal des Eaux de Montmerle. Ces rapports sont à la disposition du public.
- **Autorise** à l'unanimité Madame le Maire à signer le renouvellement du bail commercial à l'étude de Maître Mestrallet, notaire à Montmerle avec la SARL « Les Voyageurs », pour un loyer annuel de 9 897.12€, indexé sur l'indice national du coût de la construction ; en cas de baisse de cet indice, le loyer restera inchangé. Madame le Maire précise que les frais et honoraires de notaire sont supportés par le repreneur.

### Questions diverses

Le conseil municipal est informé des points suivants :

- Demande des restaurateurs pour faire apposer des panneaux indiquant le commerce sous le panneau d'entrée de village, financés par la municipalité. A l'unanimité, le conseil municipal n'accède pas à cette demande, ne voyant pas l'intérêt de tels petits panneaux mais ne ferme pas la porte à une proposition plus valorisante.
- Devis **DESMARQUET** validé pour la fourniture et pose d'un battant neuf de cloche de l'église pour un montant de **1 115€ HT**.

- Réception de 15 tables pour la salle polyvalente pour un montant de **1 023.75€ HT**. Le conseil décide de prêter les anciennes tables aux habitants de la commune par l'intermédiaire des membres du CCAS.
- Réception de 3 chaises et d'un fauteuil pour le secrétariat de mairie pour un montant de **582.54€ HT**.
- Commande de 4 tableaux pour orner la salle du conseil municipal et le secrétariat pour un coût de **480€**.
- Dans le cadre du marché d'assurances (mutualisation) l'appel d'offre est lancé, la commission d'attribution devra se réunir le 29 septembre 2016.
- Le rendez-vous pour la signature du renouvellement du bail est prévu le 5 octobre 2016 à l'étude de Maître Mestrallet. La visite de l'expert pour le diagnostic amiante-plomb-performance énergétique a été réalisée le 6 septembre pour le commerce.
- La peinture des volets et des portes de la mairie a été achevée le 2 septembre 2016.
- Dégâts à la salle polyvalente lors de la location du 16 juillet 2016.
- Les travaux de voirie ont débuté le 1<sup>er</sup> septembre 2016 Montée du Château et au Rosier.
- Un Courrier a été adressé aux habitants des rues refaites pour vérifier l'écoulement des eaux pluviales.
- L'entreprise CARTILLIER de Montceaux interviendra fin septembre pour le curage de différents fossés.
- Urbanisme : un permis de construire modificatif a été déposé pour le lot n°4 lotissement La Fourrière.
- La commune ne préempte pas sur un bien situé chemin de la Cure, cadastré B 764.
- Reçu un avis favorable de la DDT, sous-commission départementale de sécurité pour l'accessibilité aux personnes handicapées.
- Un devis est en cours pour la taille de la haie du cœur de village.
- Plan d'épandage des boues résiduaires de la station de traitement des eaux usées de la commune de Blacé sur les communes de Francheleins et Lurcy à compter du 18 septembre 2016.
- Problèmes de déjections animales et de chiens errants sur la commune.
- Nombreux dépôts sauvages en bord de Saône cet été.
- Le 16 septembre 2016 : Apéro des quartiers organisé par le CCAS.
- Réserver les dates suivantes : 11 et 18 juin 2017 pour les élections législatives.

Le Maire,


